

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **33 (1899)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Mars 1899.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>r</sup> le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.  
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3. 50 pour l'étranger.

## LE CERF DANS LE JURA VAUDOIS ET NEUCHATELOIS

Nous commencerons ces lignes en disant avec G. de Cherville: "Rassurez-vous, lecteurs, ce n'est point un cours de vénerie que nous entendons entreprendre ici pour vous."

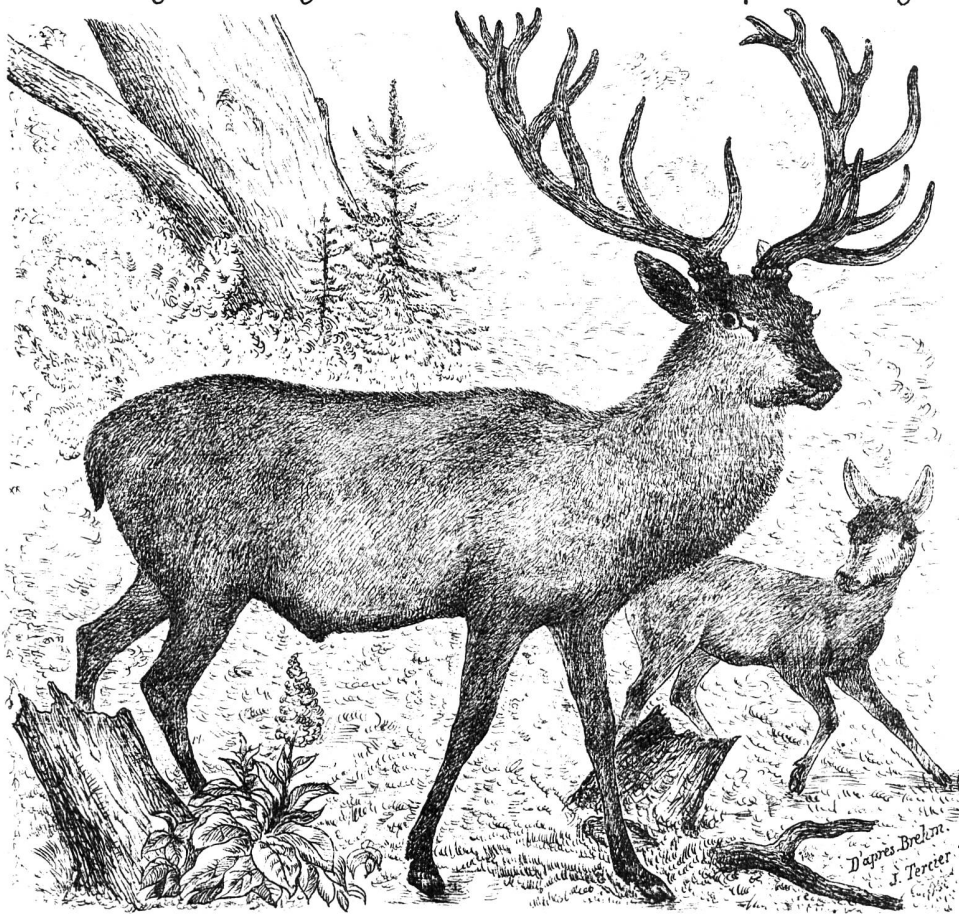
Non, nous voulons simplement rassembler en une petite causerie les courts entrefilets de journaux qui, de temps en temps, nous apprennent qu'un cerf a été aperçu, tantôt ici, tantôt là. - Nous désirons apporter notre contribution à l'histoire de la réintroduction du cerf dans la faune jurassienne.

Ce n'est point maintenant que nous ferons la description de ce splendide animal: elle se trouve dans tous les ouvrages de zoologie. - Nous vous dirons seulement que notre cerf d'Europe ou cerf rouge est l'*Elaphus*

des Latins, l'*Ελαφος* des Grecs, le *Cervus elaphus* des naturalistes, nous nous bornerons à mentionner la cause probable de ces apparitions répétées et essaierons de suivre la direction de l'émigration.

M<sup>r</sup> H. Vernet de Müller a publié un intéressant article sur les "Essais de repeuplement en Suisse," dans "Chasse et pêche," catalogue du groupe 45 de l'Exposition nationale suisse de 1896. - Nous lui empruntons les détails qui suivent.

"Le cerf est parfois pris d'humeur vagabonde, c'est ainsi qu'il se montre régulièrement chaque année dans



D'après Brelin.  
J. Terrier.

"la vallée du Prättigau (Grisons), et qu'il est apparu spontanément en 1892 sur territoire vaudois, au  
"pied de la Dôle.

" Il n'y a absolument rien de surprenant que ce gibier noble apparaisse dans le Prättigau, vu  
"qu'il est très abondant dans tout le Vorarlberg et la principauté de Sichtenstein. Il n'est pas rare qu'un  
"de ces animaux franchisse un col, pour venir immédiatement se faire tuer chez nous; l'espèce n'é-  
"tant pas sérieusement protégée, ne pourra jamais se propager.

" Ce qui est plus extraordinaire, c'est l'apparition, en 1892, d'un cerf dans le Jura vaudois, vu que  
"ce cervidé ne se rencontre à l'état sédentaire dans aucun des départements français limitrophes de  
"la Suisse.

" On pouvait voir à l'Exposition de Genève (1896) les bois de ce cerf, mis bas en 1893, 1894 et 1895.

" Cet animal, resté fidèle pendant près de 4 ans aux mêmes forêts, attira l'attention de la section de  
"la Côte de la Diana. Elle ouvrit une souscription, à laquelle le Gouvernement vaudois a bien voulu s'in-  
"téresser; l'on fit hommage à ce dix-cors de six biches et d'un daquet, celui-ci destiné à rassembler les  
"biches qui se seraient écartées des forêts où elles avaient été lâchées et à former peut-être une seconde  
"petite harde en Septembre. - De plus, par arrêté gouvernemental, la chasse au cerf a été interdite pen-  
"dant six ans. Cette défense permet d'espérer que l'espèce prospérera."

Ces cervidés, lâchés au printemps 1896, commencent à être signalés: ainsi, à la date du 25 octobre  
1896, on écrit des Clées: - Deux beaux cerfs ont pâture toute la semaine dernière et pâturent encore dans les  
champs d'esparcette de la Russille.

Le 24 Novembre au matin, plusieurs personnes ont le plaisir de contempler un magnifique cerf qui  
se reposait dans une rigole près de Bellevue, entre Allaman et St-Pierre. - Malheureusement, ce cerf fut  
tué le jeudi 26 Novembre, par un chasseur, près des poudreries de La Vaux (Morges). La "Revue" ajoutait  
que cette prouesse vaudrait à son auteur une amende de fr. 500.-

Il est probable que ce cerf est le daquet qui avait été lâché au printemps; son poids de 91 Kilog.  
semblerait l'indiquer.

La colonie de cervidés n'était donc pas restée homogène, car un mouvement d'émigration vers le  
Nord se dessine.

Le 11 Novembre 1896, deux chasseurs, MM. J. S et W. V., chassant ensemble la bécasse au pied de  
la Montagne de Boudry, ont l'occasion d'admirer un splendide cerf huit-cors, tenant tête à leur chien  
d'arrêt.

Immédiatement, le Conseil d'Etat, vu l'art. 11 de la Loi sur la chasse, interdit la chasse du cerf sur  
tout le territoire du canton, avec une amende de fr. 300.- pour les contrevenants.

Le 4 Décembre, M. Louis Vauthier, du Tâquier, admire dans la Combe-Pioisse (fond du Val de  
Rux) un cerf de très belle taille. - Un peu plus tard, on signalait un cerf dans les environs de Ferreuc  
(près de Boudry); on avait à plus d'une reprise relevé ses traces sur la neige.

A la pointe du jour, le 31 Décembre, conduit par le garde-pêche Jacques, nous allions constater la  
présence d'un cerf au lieu dit le Perron, près de Boudry, îlot formé par le Vivier et l'Aruse. Dans la  
sapinière, nous avons les preuves évidentes qu'un cerf a séjourné un certain temps dans ces lieux.  
Nous pouvons mesurer son pied, relever ses foulées, qui, avec son allure, nous indiquèrent au moins  
un dix-cors. En plus d'un endroit, le sol était couvert d'excréments anciens, même des fumées fraîches

nous prouvent que nous avons été éventés et que l'animal a dû traverser l'Arêne.

Pour être complet, nous ajouterons que le matin du 5 Novembre, un jeune cerf descendait le village de Servion (Vaud) et s'abreuvait à l'une des fontaines.

Le 5 Février 1897, on aperçoit dans la forêt de Pesenc, au lieu dit "aux Râpes", un magnifique cerf. Il est plus que probable que c'est celui de Boudry, qui se sera rapproché de la Montagne. - Cet animal séjourna un certain temps dans cette forêt, puis un beau jour, pour une cause ou une autre, il disparut. Nous devons attendre jusqu'au 4 Novembre pour que l'on signale de nouveau la présence d'un cerf. Cette fois, c'est près de Signières : il sortait des forêts de Chuffort et allait du côté de la métairie de Rosières. - Au village de Signières on l'aperçut se dirigeant en bas vers la côte.

Le 29 Décembre, un cerf ayant un bois cassé, s'élance dans le lac près de la Raisse (entre Vaumarcus et Concise), pourchassé par deux chiens ; il aurait certainement péri, vu l'épais brouillard. Deux personnes se trouvant dans ces parages, repêchèrent l'animal, mais non sans peine. Et, sur l'ordre de l'autorité, la bête est remise en liberté à Vaumarcus.

Quelques jours auparavant, un énorme cerf était troué tué dans les bois de Sampigny (Vaud).

(A suivre).

A. Mathey-Dupra.

## QUELQUES NOTES SUR L'ANNÉE 1898

La température moyenne de l'année a été de 9°, 96 à Neuchâtel, 7°, 07 à Chaumont. - Pas un seul mois n'a donné au chef-lieu une température moyenne au-dessous de zéro.

Le jour le plus chaud a donné une moyenne de 25°, 5 le 21 Août à Neuchâtel, 23°, 5 le 20 Août à Chaumont, et le plus froid le 23 Décembre - 6°, 4 à Neuchâtel et le 2 du même mois, - 9°, 0 à Chaumont.

La température la plus haute de l'année a été observée le 20 Août à Neuchâtel, où elle était de 33°, 2, à Chaumont 31°, 0, et la plus basse le 24 Décembre - 8°, 9 à Neuchâtel et les 21 et 22 Décembre - 15° à Chaumont.

Il est tombé pendant l'année 795, 6 millimètres d'eau et 36 %m. de neige sur Neuchâtel, et 721 m/m. d'eau et 136 %m. de neige sur Chaumont. Les vents du Nord ont prédominé.

**Janvier** : - Au Nouvel-An, on cueille des hépatiques à Chaumont et des primevères dans la forêt de Pesenc. Le 14, à St-Aubin, un poirier et un cerisier sont en fleurs. Le même jour on cueille sur le mont Racine (1442m) plusieurs plantes en fleurs, notamment le *Draba aizoides*, crucifère à fleurs jaunes. Le 19, on trouve aux Oeilons-Dessus des branches fleuries de bois-gentil (*Daphne Mezereum*). - Pendant ce mois, Chaumont a eu une température moyenne supérieure de + 2°, 6 à celle de Neuchâtel, vu qu'il était au-dessus de la couche de brouillards qui couvrait la ville ; jouissant d'un beau soleil, il n'est pas surprenant que la température moyenne ne soit descendue que 2 fois au-dessous de zéro.

**Février** : - Le 1<sup>er</sup> on trouve un hanneton parfaitement vivant aux Côtes (Verrières). Le 16, un habitant du Saquier a vu 3 cigognes se reposant derrière sa maison. Le 22, à 11 h. 45 m. du matin, forte secousse de tremblement de terre au Val-de-Travers et dans une grande partie du Vignoble, et d'autant plus violente que l'on se rapproche de la frontière vaudoise.

**Mars** : - Les premiers jours du mois, fortes chutes de neige, surtout aux Montagnes.

**Avril** : - Les 5 et 6, arrivée des premières hirondelles à St-Blaise et à Neuchâtel. Dans la nuit du 20 au 21, à minuit et 5 minutes, secousse de tremblement de terre au Vignoble et au Val-de-Travers. Le 24, à 10 h. du soir, quelques éclairs dans la direction du Sud. Le 25, à 5 h. du soir, un violent orage accompagné de grêle

se déchaine sur le Saclé. Le 27, de 8½ h. à 11 h. du soir, fort orage sur Neuchâtel.

**Mai** : - Le 6, à 2 h. 12 du soir, secousse de tremblement de terre, direction N.-E., ressentie dans tout le canton, le long du lac de Biènnne, dans les cantons de Fribourg et de Vaud jusqu'à Beec. Le 7, neige sur le Jura. Le 9, fort brouillard le matin. Le 14, faible gelée blanche dans nombre de localités du vignoble, où il a été fait usage des foyers. Surtout, les vignes n'ont pas été atteintes. Le 17, nouveau brouillard épais le matin.

**Juin** : - Le 1<sup>er</sup>, neige sur le Jura. Le 6, on aperçoit un magnifique cerf à la Cernia, forêt près de Fenin.

**Juillet** : - Le 2, à 10 h. du soir, un bolide traverse le ciel du S. au N. Le 5, on constate une forte gelée blanche à Saignères, quartier des Rosières et de Graveraules. Le 13, le thermomètre indique seulement +1,5 à Chaumont et le 15 au matin on constate une forte gelée.

**Août** : - Le 17, on cueille en pleine vigne, au Sanderon, du raisin noir parfaitement mûr.

**Septembre** : - Le 8, au Bras de Sâchet (Cortailod), un pommier porte des fleurs et des fruits. Le 9, de 8 h. 45 m. à 10 h. 30 m., on observe depuis les Montagnes neuchâteloises une aurore boréale. Le 15, le marronnier de la Place du Port est de nouveau en fleurs. Du 1<sup>er</sup> au 21 du mois, il n'est pas tombé de pluie.

**Octobre** : - Le 1<sup>er</sup>, le niveau de l'eau dans les bassins du Doubs est de 9 mètres en dessous du niveau moyen. Le 12, levée générale du ban des vendanges. Le 13, à Port-Roulant, un pommier est chargé de fleurs et de fruits. Le 20, à Cornaux, une vigne en treille est couverte de grappes en fleurs.

**Novembre** : - Le 23, première neige sur le Jura; le 29, sur Neuchâtel.

**Décembre** : - Le 6, le lac des Caillères est recouvert d'une belle et solide couche de glace. Dans le vignoble, température agréable jusqu'au 21, où le vent du Nord souffle fort et froid; dès le 26, la température redevient douce, mais humide.

Neuchâtel, Janvier 1899.

Albin Guinand.

## COMMENT SE RECONNAISSENT ENTRE ELLES LES FOURMIS

On sait depuis longtemps que les fourmis ont la faculté de se reconnaître entre elles. Quand un de ces insectes s'introduit dans une colonie autre que la sienne, il ne tarde pas à y être mis à mort. Un naturaliste allemand, M<sup>r</sup> A. Bethé, a recherché par quel sens pourrait s'exercer une reconnaissance aussi subtile, et il a trouvé que c'était une question d'odeur. M<sup>r</sup> Cook avait observé déjà que si une fourmi touchait à l'eau, elle était inmanquablement attaquée par ses sœurs à son retour au logis, il en avait conclu que le lavage enlevait aux fourmis une propriété spéciale qui leur permettait de se reconnaître. Puis M<sup>r</sup> Forel avait confirmé cette hypothèse en démontrant que l'on peut mettre en présence des fourmis de nids différents sans qu'il en résulte de combat, pourvu qu'on leur ait au préalable coupé les antennes, qui sont des organes olfactifs.

S'inspirant à ces considérations une nouvelle preuve, M<sup>r</sup> Bethé écrase quelques fourmis, puis au moyen du suc ainsi obtenu, il badigeonne une fourmi vivante qu'il introduit dans une fourmilière étrangère. Or, si la fourmi a été parfumée avec le suc des fourmis de ce nid, elle est accueillie, dans le cas contraire, elle est attaquée aussitôt. Une fourmi lavée à l'alcool à 30°, puis remise dans son nid, est de même attaquée comme étrangère. Mise à l'écart vingt-quatre heures avant d'être réintégrée, elle est, au contraire, bien reçue après ce temps, suffisant, paraît-il, pour la reconstitution de son odeur familiale.

Il semble donc incontestable que dans le phénomène curieux de la reconnaissance des fourmis entre elles, c'est l'odeur et l'odorat qui sont en jeu. - D'après M<sup>r</sup> Bethé, cette substance odorante, qu'il nomme "parfum" ou "matière du nid", doit varier d'une fourmilière à l'autre.

R.